INFO PRESSE

PROVINCE SUD

20 juillet 2022

Inscriptions en ligne pour la rentrée scolaire 2023 du 20 juillet au 30 septembre 2022

La province Sud lance la campagne d'inscriptions scolaires pour la rentrée de 2023 du 20 juillet au 30 septembre 2022.

➔ **Cette démarche s'effectue désormais uniquement en ligne :**
liste des écoles par bassin formulaire en ligne

Qui est concerné ?
Les enfants qui effectueront leur première rentrée scolaire en février 2023, et les familles qui déménagent.
- L'inscription en première année de maternelle est obligatoire pour les enfants nés avant le 1er juin 2018.
- L'inscription est possible dès le 20 juillet 2022 pour les enfants nés avant le 1er juin 2020.

Les pièces à fournir lors de l'inscription :
- Une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- Le certificat de radiation de l'école quittée en cas de changement
- Le certificat médical, mentionnant la validité des vaccins obligatoires

Où se renseigner ?
Par téléphone au 20 49 71 ou via le formulaire de contact sur le site de la province Sud
À l'instar des démarches pour les bourses scolaires, les parents doivent inscrire leur enfant en ligne à partir de leur compte provincial. Afin d'accompagner les usagers dans cette démarche dématérialisée, la province Sud met en place des permanences dans différents sites de chaque commune de son territoire. **Si vous souhaitez vous faire assister, vous pouvez prendre rendez-vous directement sur place ou au 20 49 71.**

CONTACTS PRESSE
Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.